



Genève, le 31 mars 2020

Chers parents,

La troisième semaine d'enseignement à distance a commencé avant les deux semaines de vacances de Pâques qui débuteront lundi prochain et pendant lesquelles vos enfants, les enseignants et vous-même pourrez-vous remettre de toutes ces nouvelles formes d'enseignement. À l'heure actuelle, nous ne savons malheureusement pas encore si nous pourrions reprendre les cours après les vacances de Pâques, mais nous vous tiendrons immédiatement informés dès que nous serons autorisés à rouvrir l'école.

Nous avons **recueilli vos réactions sur l'enseignement à distance** à la fin de la première semaine et publié les résultats dans le *DSG aktuell*. Au cours de la deuxième semaine, les professeurs de classe ont demandé aux élèves leur avis, que vous trouverez en annexe. Nous n'avons pas été surpris de constater que les élèves qui sont capables de s'organiser et qui aiment apprendre s'accommodent bien des nouvelles formes d'apprentissage. Les élèves qui ont plus de difficultés ont eu besoin de votre aide, chers parents, et je vous remercie de les avoir soutenus.

Les **enseignantes et enseignants** de la DSG travaillent d'arrache-pied pour faire de l'enseignement à distance une bonne expérience. Ils rassemblent du matériel, créent des fiches pédagogiques et maintiennent le contact avec leurs élèves. Acceptez s'il vous plaît que chaque fiche ne soit pas corrigée et veuillez prendre en considération que certains enseignants du secondaire ont jusqu'à huit groupes d'étude en parallèle. Sur la base des retours des parents et des élèves, j'ai demandé à plusieurs reprises à mes collègues de ralentir le rythme. À titre indicatif : pour un cours spécifique de deux heures hebdomadaires, il ne faut pas prévoir plus de deux heures d'apprentissage (90 minutes); pour les cours de quatre heures, deux leçons de 90 minutes. Aucun temps supplémentaire n'est à prévoir pour des devoirs à la maison. Cela devrait faciliter la tâche des parents qui travaillent à domicile s'ils doivent aider leurs enfants. Même si nous ne savons pas encore quand les cours pourront reprendre, vous pouvez être assurés du fait que les matières enseignées seront à nouveau consolidées en classe.

Entre-temps, l'inspection scolaire allemande (KMK) a fourni des **directives claires**, qu'elle peut modifier en tout temps en fonction de la situation dans les différentes écoles à l'étranger.

Je vous informe des sujets les plus importants :

- **Année scolaire et jours d'école :** « Le calendrier scolaire, y compris le planning des vacances jusqu'à la fin de l'année, doit être continuellement revu et ajusté ». Pour la DSG, cela signifie que, si les cours présentiels reprennent, ils auront également lieu durant certains jours initialement prévus comme libres : vendredi, 01.05.2020 (fête du travail), lundi, 11.05.2020 (l'examen du quatrième sujet de l'Abitur), mercredi, 20.05.2020 (journée pédagogique).
- **Notation :** « Les bulletins de fin d'année scolaire sont faits en tenant compte des notes attribuées dans le cadre des formes d'enseignement spécial (enseignement à distance). »



Les enseignants des classes (1 à 11) élaborent pour cela un barème pour l'année scolaire qui détermine comment chaque matière doit être notée. Ce barème doit être soumis à l'approbation de la KMK. Une fois l'approbation accordée, vous recevrez les barèmes de classe de votre enfant de façon à ce que vous puissiez clairement voir comment les notes ont été attribuées.

Le premier trimestre du second semestre étant maintenant terminé, nous vous enverrons encore cette semaine les carnets de notes.

La notation des élèves de 12ème année a déjà été clarifiée et approuvée ; les examens oraux pourront probablement avoir lieu et les certificats d'Abitur seront remis le vendredi 05.06.2020. Les élèves et les parents sont informés.

- **Événements scolaires :** « En outre, les événements scolaires sont fortement déconseillés à toutes les écoles. Cela concerne les voyages scolaires nationaux et internationaux ainsi que les événements internes à l'école (par exemple, les représentations musicales ou théâtrales, fêtes scolaires). » Cela signifie que nous annulons les voyages scolaires. Les professeurs de classe vous informeront dès que possible des éventuels remboursements. Le bal d'Abitur (le 16.05.2020), la représentation théâtrale, la comédie musicale sont également déjà annulés. Le Conseil des parents a demandé que la fête de l'école ne soit pas définitivement annulée. Il en va donc de sa responsabilité de trouver la bonne date.

Je saisis cette occasion pour vous remercier de votre attitude constructive dans le soutien que vous apportez au Collège. Je vous remercie également de voir non seulement les intérêts de votre enfant mais aussi d'être conscient de la situation exceptionnelle à laquelle les enseignants doivent faire face avec une charge de travail très importante.

En dépit des restrictions liées au confinement, je vous souhaite ainsi qu'à votre famille des vacances de Pâques agréables et reposantes.

Avec mes meilleures salutations,

(Anne Andereya, Directrice)